



Prix indicatif pour les fruits à cidre et contribution pour la récolte 2018

Le 14. août, le centre de produit fruits à cidre a fixé les prix indicatifs et les contributions pour la fruit-Union Suisse. Le 27 novembre 2018, les retenues ont été définitivement déterminées

Les prix sont franco entreprise de transformation (concentré de jus) ou sa station de prise en charge.

Prix indicatifs pour les fruits à cidre

(CHF/100kg)

	Pommes à cidre		Poires à cidre	Autres fruits à cidre
	Ordinaire	Spécial		
Suisse Garantie	26.00	33.00	23.00	18.00
Fruits à cidre conventionnels	24.00	31.00	21.00	18.00
Bourgeon BIO	33.00	39.00	28.00	18.00
Retenue 2018 (CHF/100 kg) ¹⁾				
Pommes à cidre	3.00	3.00	-	3.00
Poires à cidre			6.50	
Contribution à la FUS (incl. publicité)	1.00	1.00	1.00	1.00
Total contribution (CHF/100 kg)	4.00	4.00	7.50	4.00

¹⁾ Les fruits à cidre Bourgeon Bio sont exemptés de la retenue.